



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT POP 2024

Département : MEURTHE-ET-MOSELLE

Poste : Enseignant en école primaire **F/H**

Référence: 054-ENS-007

Lieu d'exercice :

0541944V- Ecole primaire Langevin- Rue Emile Babeuf 54190 Villerupt

Effectif de l'école : 206 - **Nombre de classes :** 8

Projet d'école :

AXE 1 : faire réussir les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins de chacun - L'équipe travaille pour diminuer la pauvreté du lexique et lutter contre la difficulté d'adaptation du langage aux différentes situations rencontrées dans la vie quotidienne. De moins en moins d'enfants sont parleurs en petite section. o Cycle 1 : Stratégie de l'équipe Répartition d'albums et programmation commune de lexique Travail sur les champs lexicaux : utilisation notamment du petit-déjeuner offert par la mairie tous les lundis pour engager un travail spécifique. Travail sur la compréhension d'histoires lus et réinvestissement Utilisation de l'outil Narramus en compréhension et « d'apprentilangues » pour le vocabulaire o Cycle 2 : Améliorer la compréhension orale par l'utilisation d'outils Une histoire par jour en CP Une histoire par semaine en CE1 o Cycle 2 et 3 : Travailler la fluidité de la lecture Mise en place du quart de lecture dans toutes les classes Développer l'étude de romans (1 par trimestre au cycle 3) Utilisation de la méthode Lectorino/Lectorinette jusqu'au CE2 Mise en place de Rallye Lecture` Partenariat avec l'association « lire et faire lire » pour développer le goût de la lecture.

AXE 2 : Garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements. En réponse au nombre important d'élèves allophones un lien renforcé entre les cycles et les différents partenaires de l'école est recherché o Favoriser la continuité et développer le travail en équipe La liaison GS/CP est renforcée. Des échanges et des interactions entre les classes sont instaurés. Mise en place d'une réflexion commune avec harmonisation des pratiques : outils, gestes professionnels Développer le parcours santé par des partenariats avec des professionnels de la sphère médico-sociale. Le parcours culturel des élèves est enrichi par des projets spécifiques en lien avec des structures locales. La construction d'outils qui gardent trace du parcours est recherchée.

AXE 3 : Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite. Construction d'une relation école/famille qui vise à travailler ensemble sur les indicateurs : o Café des parents o Travail spécifique sur les réunions de rentrée

Missions:

- Être capable de participer à une dynamique collective au sein d'une école d'application pour faire face à la difficulté scolaire et l'hétérogénéité du public accueilli. - Mettre en place une différenciation pédagogique efficiente au sein de la classe - Contribuer à la mise en place d'une forme de stabilité au sein de l'établissement en s'impliquant dans la construction d'un projet dans la durée. - Participer à des actions inter cycles pour garantir la continuité des parcours.

Compétences et/ou aptitudes attendues :

- Être capable de participer à une dynamique au sein d'une équipe d'enseignants pour développer des actions efficaces en réponse aux difficultés des élèves, notamment les allophones. - Travailler en relation avec l'équipe de circonscription pour trouver des leviers et des partenariats pour répondre à des problématiques spécifiques à l'établissement. - Être capable d'initier des actions ou des projets innovants pour améliorer l'accueil et la réussite de tous les élèves. - Savoir s'intégrer à une équipe diversifiée avec beaucoup d'adultes ayant des statuts différents.

Titre(s) et certification(s) exigé(s) :

Sans certification particulière

Contact :

Pour toute question sur le processus de candidature (certification exigée, modalités d'entretien etc...) : dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : ce.ien54-longwy1@ac-nancy-metz.fr

Informations complémentaires :

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles en date du 25 octobre 2021 :

1. Si vous êtes retenu(e) sur un des vœux formulés dans le cadre du mouvement "poste à profil" (POP), votre participation au mouvement interdépartemental sera, le cas échéant, automatiquement annulée.
2. L'enseignant(e) muté(e) sur un poste dans le cadre du mouvement sur postes à profil relève, à compter de son affectation, du département obtenu. La durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement sur postes à profil est de trois ans.